

23/09/2025

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Sécurisation de l'aide à la prise des médicaments en EHPAD : lancement d'un MOOC par l'ARS Pays de la Loire

L'ARS Pays de la Loire, en partenariat avec l'OMEDIT, met en ligne un nouveau MOOC gratuit destiné aux professionnels non-infirmiers en EHPAD. Son objectif : renforcer la sécurisation de l'aide à la prise des médicaments et améliorer la qualité des soins apportés aux résidents.

#### Un enjeu majeur de sécurité pour les résidents en EHPAD

Dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), l'aide à la prise des médicaments constitue un acte essentiel de la vie quotidienne des résidents. Cette pratique, lorsqu'elle n'est pas suffisamment encadrée, peut être source d'erreurs aux conséquences graves.

Un rapport de la Haute Autorité de Santé (HAS)<sup>1</sup> montre que :

- 16 % des erreurs liées aux produits de santé surviennent dans les structures médico-sociales, dont plus de 70 % concernent des résidents d'EHPAD,
- 65 % de ces erreurs ont lieu lors de l'administration,
- plus de la moitié relèvent d'une « erreur de patient ».

Ces erreurs entraînent des hospitalisations lourdes de conséquences : entre 5 et 20 % des admissions hospitalières des personnes âgées sont liées à des événements indésirables médicamenteux, alors que 40 à 70 % d'entre elles pourraient être évitées<sup>2</sup>. En Pays de la Loire, les inspections ont révélé que 63 % des EHPAD de la région ont dû mettre en place des mesures correctives concernant la sécurisation de l'administration des médicaments.

<sup>1</sup> Erreurs associées aux produits de santé (médicaments, dispositifs médicaux, produits sanguins labiles) déclarées dans la base de retour d'expérience nationale des événements indésirables graves associés aux soins - rapport HAS du 19/11/2020.

<sup>2</sup> Évaluation de la prise en charge médicamenteuse en EHPAD - OMEDIT Centre Val de Loire- mars 2024.

## Un MOOC gratuit et adapté aux professionnels des EHPAD

Pour accompagner les établissements, l'ARS Pays de la Loire, en collaboration avec l'OMEDIT, met à disposition un **MOOC** gratuit et accessible en ligne.

Cet outil en ligne vise à sensibiliser les professionnels non-infirmiers impliqués dans l'aide à la prise de médicaments - aides-soignants (AS), accompagnants éducatifs et sociaux (AES) et personnels chargés de l'accompagnement des actes de la vie quotidienne.

Les objectifs :

- Sensibiliser au bon usage des médicaments et aux enjeux de sécurisation de la prise de médicaments ;
- Clarifier les modalités de l'aide à la prise des médicaments et le rôle de chaque professionnel dans cette pratique ;
- Renforcer les bonnes pratiques relatives à l'identitovigilance et aux troubles de la déglutition.

## Un format interactif et pratique

Le MOOC est structuré en 5 modules courts (5 à 7 minutes) associant vidéos, infographies et quiz interactifs, pour un apprentissage actif et ludique. Un quiz final de 10 questions permet d'évaluer les acquis. Chaque établissement reste responsable de l'organisation interne de cette sensibilisation et du suivi des résultats obtenus. Une messagerie dédiée est également mise à disposition pour répondre aux questions des professionnels, assurée par les pharmaciens experts de l'OMEDIT et de l'ARS.

**Le MOOC est disponible dès aujourd'hui sur le site de l'ARS Pays de la Loire et de l'OMEDIT Pays de la Loire, accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone : [MOOC « aide à la prise des médicaments en EHPAD » | Agence régionale de santé Pays de la Loire](#)**

---

**Contacts presse :**

Département communication  
[ars-pdl-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-pdl-communication@ars.sante.fr) - 06 78 26 56 94

17 boulevard Gaston Doumergue - CS 56233  
44262 NANTES cedex 2

[www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr](http://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr)

